



COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 17 MAI 2021 RELEVE DE DECISIONS

Excusés: Isabelle Georges (Région Nouvelle-Aquitaine), Michel DUBOJSKI, Carole BALLU, Alain LEBRET

Dotation complémentaire leader

Le programme LEADER a été prolongé de deux ans

Les principales dates à retenir :

- Décembre 2022 : Réception des dernières demandes de subvention complètes
- Septembre 2023 : dernier comité pour valider les opérations
- Décembre 2024 : envoi des dernières demandes de paiement complètes à la Région

Cette prolongation du programme entraine une rallonge budgétaire

La procédure mise en place par la Région

- Le GAL doit signifier sa volonté d'en bénéficier avant le 30 avril 2021
- Courant mai : dépôt de la candidature complète avec montant exact sollicité et justifié
- Si tous les crédits ne sont pas affectés lors de ce premier tour, possibilité de faire une nouvelle demande début 2022 (niveau de paiement à atteindre : 48 %).

La condition

- Avoir atteint 32 % de paiement pour être éligible (Le GAL est à l'heure actuelle à plus de 50 %)

L'enveloppe possible

Montant de l'enveloppe pour le Poitou-Charentes : 4 800 000 €

Nombre de GAL en Poitou-Charentes : 19 soit une aide moyenne d'environ 250 000 €/GAL

Montant sollicité par le Sud Charente : 350 000 €

Ce montant pourra être revu à la hausse au moment de la demande

Modifications des fiches actions

Elles sont liées à la prolongation du programme et à l'obtention probable d'une enveloppe complémentaire.

<u>Modification principale</u>: Suppression du principe de dégressivité pour les opérations récurrentes pour l'ensemble des fiches actions.

Autres modifications proposées :

Fiche 1 : Ajout des frais d'adhésion dans les coûts éligibles.

Fiche 3 et/ou fiche 8 coopération : Ajout de l'action « les opérations de communication, d'animation, valorisant le métier d'agriculteur et ses productions » (projet éventuel de coopération à l'échelle départementale) proposé par la Chambre d'agriculture de la Charente.

Fiche 6 : Ajout des actions :

- Création de multiple rural
- Aménagement équipement de tiers-lieux
- Animation, mise en œuvre de projets pour développer l'accès à la formation

Ces propositions de modification ont reçu un avis favorable de l'ASP qui a procédé à leur « contrôlabilité ». Elles seront donc applicables dès leur validation.

Commentaires:

William Jacquillard informe que la Région travaille avec la SNCF sur l'utilisation des anciennes gares pour en faire des tiers-lieux, espace de formation...

Nicolas Vauzelle insiste sur l'importance de l'animation de ses lieux, l'accompagnement humain.

Ces modifications seront soumises au vote via une consultation écrite

Bilan financier au 10 mai 2021

Cf. bilan complet en pièce jointe.

Bon état d'avancement du programme :

- Nb de dossiers aidés : 61
- 1 078 754 € de FEADER soit 72.6 % de l'enveloppe
- 707 500 € de payés soit 48 % de la maquette (52 % en comptabilisant les dossiers envoyés)

Transferts de crédits

Nécessité de procéder à des transferts de crédits en amont du vote sur les dossiers.

Proposition d'abonder deux fiches actions :

- La fiche n°2 à hauteur de 40 000 €
- La fiche n°9 de 45 000 €

Les crédits seraient pris sur la fiche n°4 (aide aux entreprises) à hauteur de 85 000 €.

Ces transferts ne nécessitent pas d'avenant mais une simple notification car le GAL est largement inférieur au taux maximum de 30 %. Après ce transfert le taux sera de 9.10 % (montant des transferts/montant de la maquette)

Commentaires:

Philippe GUERIN, le représentant de la CMA, s'interroge sur la faible consommation de la fiche action liée aux aides aux entreprises ? Est-ce un défaut de communication ?

Jacques CHABOT répond que ce n'est pas lié à un défaut de communication mais à une incapacité technique à mettre des crédits FEADER au dispositif CAP SUD CHARENTE (taux max d'aide publique atteint). La future OCM ne débutera qu'en 2022.

Ces modifications seront soumises au vote via une consultation écrite

Examen des dossiers pour avis d'opportunité

Ces dossiers vont solliciter la contrepartie LEADER du contrat régional, le Comité de programmation LEADER doit donc au préalable donner un avis d'opportunité.

Office de tourisme de Pôle – Guide du routard Sud Charente

Le Pays Sud Charente, l'office de tourisme, les CdC 4B et Lavalette Tude Dronne ont été retenus à l'appel à projet « guide du routard » des Pays lancé par l'Agence Nationale des Pays et des PETR.

Sa parution est prévue pour le mois de mai 2022. Note 15/20

Dépenses		Recettes	
Acquisition guide Déduction sponsoring	54 300 € HT 15 000 € HT		20 730.75 € 20 730.75 €
Total	41 461.50 € TTC	Total	41 461.50 €

Commentaires:

Plusieurs membres du GAL se félicitent de cette formidable opportunité pour le territoire Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

Association Mobilité Ouest et Sud Charente – Coordinateur mobilité

L'association Mobilité Ouest et Sud Charente (MOSC) a recruté un coordinateur mobilité pour une durée de 36 mois. Il n'était pas possible d'attribuer une aide sur ce délai. La demande a donc été scindée en deux opérations de 18 mois. Note 13/20

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges Coûts indirects	33 750.00 € 5 062.50 €	•	19 406.25 € 19 406.25 €
Total	38 812.50 €	Total	38 812.50 €

Commentaires:

La région a validé le bilan intermédiaire de l'association

Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

Pays Sud Charente - Emergence et structuration d'un écosystème aéronautique en Sud Charente

Le Sud Charente souhaite identifier les potentiels de développement économique de la filière aéronautique sur son territoire et se positionner comme acteur en intégrant les réseaux professionnels du secteur. Note : 15/20

Dépenses		Recettes	
Prestation Adhésion Aerospace Valley	41 400 € TTC 3 450 € TTC	Région Nouvelle Aquitaine LEADER	20 700.00 € 24 150.00 €
Total	44 850.00 €	Total	44 850.00 €

Commentaires:

William Jacquillard fait remarquer que la voie ferrée est aussi un potentiel de développement pour le territoire et demande si le prestataire ne va pas refaire une étude qui existe déjà.

Jean-Yves AMBAUD, Jacques CHABOT et Benoît DELATTE répondent que la personne est plus un apporteur d'affaires, une personne reconnue dans le milieu qui va aider à attirer des entreprises, mais aussi définir une politique cohérente avec la Région et les territoires voisins.

Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

CdC Lavalette Tude Dronne – Elaboration du schéma de développement de l'économie touristique

Le Sud Charente souhaite se doter en 2022 d'un Schéma de Développement de l'Economie Touristique (SDET) dans le but de porter une politique touristique efficace et adaptée aux atouts et potentiels de la destination. Note 13/20

Dépenses		Recettes	
Prestation Charentes Tourisme	9 265.00 €	Région Nouvelle Aquitaine LEADER	4 632.50 € 4 632.50 €
Total	9 265.00 €	Total	9 265.00 €

Commentaires:

William Jacquillard demande si ce projet s'inscrit dans la politique régionale Charles AUDOIN informe que cette étude s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet NOTT Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

Examen des dossiers complets

Commune de Reignac – Travaux de réhabilitation du presbytère

Fiche action sollicitée n°2 : Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique

Ligne: Travaux, aménagement et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs

Opération présentée lors du comité de décembre 2020 et qui a reçu un avis d'opportunité favorable.

Cette opération consiste à restaurer l'ancien presbytère de la commune pour en faire un lieu d'expositions.

Régime : SA 42 681 (culture et patrimoine). Note : 10/20 soit 50 % max

Le montant des dépenses présentées est de 140 691.65 €, celui éligible 134 708.57 €. Le montant sollicité est de 42 207.50€, celui proposé, 25 000 € (montant max de la mesure). Avis réglementaire favorable

Commentaires:

Pas de commentaire particulier

Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

Commune de Magnac-Lavalette-Villars – création d'une cuisine au château de la Mercerie

Fiche action sollicit'ee n°2: Valoriser et promouvoir notre offre culturelle patrimoniale et touristique

Ligne : Travaux, aménagement et équipement de lieux culturels, touristiques et de loisirs

Opération présentée lors du comité de décembre 2020 et qui a reçu un avis d'opportunité favorable.

Il s'agit d'équiper le château de la Mercerie d'une cuisine. Elle sera adossée à la vaste galerie de réception du château.

Régime : Hors aide d'Etat. Note : 13/20 soit 50 % max

Le montant des dépenses présentées est le même que celui retenu soit 70 000 €. Le montant sollicité est le même que celui proposé soit 38 500 €. Avis réglementaire favorable

Commentaires:

Mr AUDOIN fait remarquer que le territoire a besoin d'un vaste espace de réception comme va le proposer la Mercerie Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

CdC 4B Sud Charente – schéma d'attractivité économique territorial

Fiche action sollicitée n°7 : Planifier l'aménagement de l'espace

Ligne: Préfiguration, élaboration, création de documents cadres et stratégiques

Cette opération a été présentée lors du dernier Comité de Programmation et obtenu un avis d'opportunité favorable. A la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine le territoire doit se doter d'une stratégie en matière d'accueil des entreprises, d'animation de son tissu économique et de développement de ses zones artisanales...

Hors aide d'Etat. Note: 13/20 soit 65 % max

Le montant des dépenses présentées est le même que celui proposé, soit 60 000 €. Le montant sollicité est le même que celui proposé, soit 30 000 €. Avis réglementaire favorable

Commentaires:

Pas de commentaire particulier

Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite

Pays Sud Charente – Animation/gestion 2021 du programme LEADER

Fiche action sollicitée n°9 : Animation, gestion, évaluation du programme

Le territoire sollicite une aide une aide à hauteur d'un ETP : 0.5 pour l'animation et 0.5 pour la gestion

Hors aide d'Etat. Note : 16/20 soit 80 % max

Le montant des dépenses présentées est le même que celui éligible soit 58 959.74 €. Le montant sollicité est le même que celui proposé, soit 47 167.79 €. Avis réglementaire favorable

Commentaires:

Pas de commentaire particulier

Le vote sur cette opération se fera via une consultation écrite